



PRIX 2018
**ENERGIES
CITOYENNES**



Valophis Habitat et Communauté Urbaine d'Arras : « Prix Coup de Cœur du Jury » et « Prix Spécial du Jury »

L'organisme de logement social Valophis Habitat (OPH du Val-de-Marne) et la Communauté Urbaine d'Arras (Pas-de-Calais) ont été distingués par le Jury 2018 des Prix Energies Citoyennes. Prix « Coup de cœur » pour l'un, « Prix Spécial » pour l'autre : des récompenses remarquables pour valoriser leurs démarches vertueuses et positives.

TÉMOIGNAGE

**Patrice Bergougnoux,
Directeur Général
de Valophis
Habitat :**

« Nous accompagnons nos locataires dans la maîtrise des charges »



crédit photo :
Valophis Habitat

« Panneaux photovoltaïques sur le toit et les façades, isolation thermique renforcée, raccordement au réseau de chaleur de la ville : notre nouveau siège social, installé à Créteil depuis un an, révèle nos savoir-faire en matière de maîtrise d'ouvrage et d'efficacité énergétique. La chaleur émise par notre datacenter est récupérée pour chauffer l'eau d'une résidence de jeunes actifs, de 135 logements, attenante au siège. Par ailleurs, notre groupe, qui gère près de 50 000 logements, propose un accompagnement à la maîtrise des charges aux locataires volontaires. Trois visites de sensibilisation sur un an les aident à adopter des comportements vertueux. 400 familles en ont déjà bénéficié, ce qui a généré de l'ordre de 200 euros d'économies annuelles pour chacune d'elles. Nous sommes au premier rang des bailleurs sociaux engagés en faveur de la transition énergétique des territoires. Ce prix « Coup de cœur » nous encourage à poursuivre nos démarches et salue les efforts de tous les collaborateurs »

La façade du siège couverte de panneaux photovoltaïques.



Crédit photos : Valophis Habitat

TÉMOIGNAGE

Marc Desramaut, Vice-président en charge de la transition énergétique à la Communauté Urbaine d'Arras :

« Un Prix Spécial qui salue l'ensemble de notre démarche »



crédit photo :
David Marnier

« Au départ, nous avons candidaté en mettant principalement en avant nos actions en faveur d'une mobilité propre - bus roulant au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), autopartage de voitures électriques (Citiz) et vélos électriques en libre-service (V'électrique)... Or le Jury des Prix Energies Citoyennes a retenu l'ensemble de notre démarche et a souhaité la récompenser par ce Prix Spécial inédit. Car en marge de la mobilité propre, nous agissons tous azimuts : nous sommes le premier territoire à avoir signé le Contrat de Transition Ecologique (CTE) avec l'Etat en septembre 2018. Et ce après avoir défini une stratégie locale à partir de 2014, avec 500 acteurs - élus, entreprises, chambres consulaires... La Communauté Urbaine d'Arras (107 000 habitants) est aussi un Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte (TECPV). Nous avons défini très en amont des trames vertes et bleues pour améliorer le cadre de vie. Ce Prix Spécial récompense notre politique intégrée en faveur de la transition écologique, fil rouge de toutes les actions de la collectivité »

V'électrique, le service de vélos en libre-service.



Crédit photos : CU Arras